échelles de sauvetage auxquelles sont attachés avec symétrie des casques, des cordages, des pancartes à sau, etc.; à la base deux pompes à incendie.

A l'entrée de la rue des Epeers, s'élève la tour Eiffel, de 30 mètres de hauteur, tout en feuilles et fleurs. Elle est absolument construite comme la véritable tour Eiffel; tout le monde manifeste son admiration.

Au m'ontage rue Saint-Bertin. La Société de gymnastique l'*Union* a construit un véritable monument. Ce sont des gymnastes en bois découpé formant des pyramides, au pied de chaque montant, jaillit de terre à une hauteur de 5 à 6 mètres.

Les canotiers ont eu une idée nouvelle originale: leur arc de triomphe est exclusivement composé de canots.

La Chambre de commerce a fait décorer son local avec beaucoup de goût.

Je n'en finirai pas si je voulais tout vous citer; mais il me faut encore signaler la rue de Calais plantée d'arbres, la rue des Cloutiers dont les illuminations promettent d'être extrêmement brillantes. Ajoutons que les pavés des rues sont couverts d'une épaisse couche de sable.

En somme, la physionomie de St-Omer a droit aux plus vifs éloges; elle a témoigné par ces choses admirables créées en quelques jours, de son profond attachement aux républicains et à leur représentant.

L'arrivée

Midi. — Le train présidentiel entre en gare à 11 heures et *quelques minutes*. M. Carnot est reçu par le maire et le Conseil municipal.

Le salon de réception de la gare mérite une mention spéciale; c'est assurément le plus beau que nous ayons vu depuis le commencement du voyage.

On le traverse rapidement : le canon tonne avec fracas, les dragons rangés dans la cour de la gare sainent de l'entrée pendant que les trompettes sonnent aux champs.

La voiture présidentielle est attelée de quatre magnifiques chevaux fougueux, conduits par un postillon.

Chaque cheval est tenu au mors par un dragon à pied, revolver au côté.

La population malgré la froidure reçoit nue, fait un chaleureux accueil au Président; les cris de : Vive Carnot! Vive la République! ne cessent d'être poussés.

On arrive vers midi à la Préfecture où a lieu un déjeuner offert par le Président. P. A.

Les réceptions

St-Omer, 4 heures. — A deux heures et demie de l'après midi, M. Carnot, accompagné de toutes les autorités qui avaient déjeuné à la Sous-préfecture, s'est rendu à la Mairie où ont eu lieu les réceptions.

M. le Président de la République a reçu toutes les autorités de St Omer et de l'arrondissement.

Le curé doyen en offrant les hommages du clergé au chef de l'Etat, a appelé sa sollicitude sur la cathédrale de St-Omer qui est un monument historique; il a manifesté l'espoir que les populations catholiques verront resplendir dans son état primitif cette église élevée à Notre Dame, patronne de St Omer.

En présentant les maires de l'arrondissement de St Omer, le Préfet du Pas de Calais a prononcé l'allocution suivante:

Monsieur le Président de la République, j'ai l'honneur de vous présenter Messieurs les maires, qui habitent cette ville de St-Omer; je suis très heureux de la manifestation dont vous êtes aujourd'hui l'objet, je vous demanderais d'en garder un profond souvenir.

L'arrondissement est en effet un de ceux dans lesquels l'idée républicaine a peut-être eu plus de peine à faire le chemin, c'est certainement un de ceux dans lesquels l'administration qui représente le gouvernement de la République, a eu à dépenser le plus d'esprit de persuasion.

Je vous expliquai avant-hier, en ayant l'honneur de vous présenter des maires des arrondissements d'Arras et de St-Pol, avec quel dévouement nous nous étions consacrés à cette tâche; ici nous avons dû faire un effort plus grand.

Cet arrondissement, je puis l'avancer sans blesser personne, a été peut-être plus réfractaire parce que les âmes et les consciences y sont sans doute plus Frilles à attiédre par les calomnies et par les diffamations.

M. le Préfet termine en disant que la République peut maintenant compter sur le dévouement absolu des populations de l'arrondissement.

Répondant à M. le Préfet qui venait de lui présenter les maires de l'arrondissement, M. Carnot a dit qu'il était heureux de la réception qu'il avait été faite et qui s'adressait non à sa personne mais au gouvernement de la République.

Distinctions honorifiques

Au cours des réceptions, M. le Président a remis la croix de la Légion d'honneur à MM. Ringot, maire; De Lauwerynes, archiviste de la ville, ancien professeur, Dumoisard, commandant de l'Hôtel de ville.

Des médailles sont en outre accordées aux ouvriers dont les noms suivent :

MM. Morieux, Limousin, Criquet, Lajeunesse, Mouton, Papegaut.

Médaille militaire à M. Speter.

Palmes académiques : M. Dubreucq, maire d'Audruicq; Mlle Vitu, institutrice, à Selinghem.

Croix de chevalier du mérite agricole : M. Dikson, agriculteur.

Pendant qu'avaient lieu les réceptions à l'Hôtel de ville, la musique de St-Omer, exécutait ses meilleurs morceaux sur la grande place.

Les réceptions sont terminées à 3 h. 45.

Visite à l'hôpital Saint-Louis

St-Omer, 4 h. 40. — A sa sortie de l'hôtel-de-ville, M. Carnot est de nouveau accueilli aux cris mille fois répétés de : Vive Carnot! Vive la République!

Sur tout le parcours du cortège, de l'hôtel-de-ville à l'hôpital St-Louis, une foule immense se presse pour acclamer le président. Les rues sont magnifiquement pavoisées, partout des arcs de triomphe avec de nombreuses inscriptions, toutes sympathiques à M. Carnot.

Les grévistes

Rue Léon Gambetta, avant d'arriver à l'hôpital, un groupe d'ouvriers distribuent la supplique suivante à M. le président de la République :

A Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Permettez à un groupe important de travailleurs de saisir avec empressement votre heureux passage en notre ville pour vous présenter nos hommages, saluer en vous le républicain sincère et le digne représentant de la nation et le premier magistrat de la République.

Dès que nous nous sommes trouvés depuis quelques jours dans la triste nécessité de faire notre en grève pour tentar d'obtenir ce que nos réclamations individuelles ont été impuissantes à nous procurer — un peu moins de misère pour nos pauvres enfants, pour nos femmes, pour obtenir le réalisé, qu'à l'exemple d'un droit incontesté, nous qui ne vivons à la journée, nous ne pouvons et ne voulons rendre responsable de notre triste situation la forme de gouvernement qui nous est échu, Monsieur le Président, qui nous est échu, et pour laquelle nous vous supplions, si la situation l'exigeait, à rester notre ami.

Nous vous prions donc, Monsieur le Président de vouloir bien accepter notre modeste présent, comme un signe sympathique à lui que nous chargeons de porter le plus haut le drapeau de la France et de la République.

Un groupe de ses travailleurs grévistes.

A l'hôpital St-Louis, dont la façade est fort intelligemment décorée, M. Carnot est reçu par MM. Loothemberg, vice président de la Commission des hospices et Hermann, administrateur.

Dans la cour de l'hôpital, se trouvent rangés : à gauche, les femmes, pensionnaires de St-Jean et les enfants de l'hôpital; à droite, les vieillards des hospices.

Dès que M. Carnot pénètre dans la cour, des cris très nourris de : Vive Carnot! Vive la République! retentissent.

Le président visite ensuite tout l'hôpital : les salles des malades, fort propres, tient lieu, la lingerie, la pharmacie, la cuisine, les jardins.

M. Carnot est émerveillé de l'organisation de cet hôpital qui est réellement admirable.

Avant de quitter l'établissement il remet 300 francs à la sœur directrice pour l'amélioration de l'ordinaire.

Le départ de l'hôpital s'est effectué à 4 heures 1/2.

Les mêmes manifestations sympathiques se produisent sur tout le parcours de l'hôpital à la sous-préfecture, où s'est rendu M. le président pour se reposer quelques instants — repos bien mérité, — avant le banquet qui va avoir lieu à six heures et demie à l'Hôtel des Pompiers.

Pendant l'après-midi, toutes les rues de St-Omer sont sillonnées par une foule nombreuse. Les derniers préparatifs des illuminations vont poussés avec la plus grande activité. Ces illuminations promettent d'être très brillantes.

Concert des Canonniers

A quatre heures, sur la place de la République, une foule considérable assiste au brillant concert donné par la Musique des Canonniers sédentaires de Lille. Les magnifiques morceaux exécutés par ces excellents musiciens sont chaleureusement applaudis.

Constatons avec satisfaction que le succès de nos dévoués Canonniers a été très grand. G. N.

LE BANQUET

St Omer, 7 h. 10. — Le banquet offert au Président par la municipalité, a eu lieu à sept heures, à l'Hôtel des Sapeurs Pompiers. La salle est magnifiquement décorée. Au moment ou le Président entre, des cris de : Vive la République! se font entendre.

A la table d'honneur prennent place à la gauche de M. Carnot, MM. Yves Guyot, le général Mathelin, le sénateur Huguet, le procureur général, le général Brugère. A sa droite, MM. Ringot, maire, le général Jamont, Vel Durant, le sénateur Demiautte, le général Pierron.

Parmi les autorités on remarque : MM. Ribot, Cannessacase, Lefebvre, députés.

Le banquet admirablement organisé, comprend 200 convives.

Saint-Omer, 5 h. 45. — Au dessert, M. le Maire Ringot remercie le Président d'avoir répondu à l'invitation du Conseil municipal de Saint-Omer. Il rappelle que le Président a ici droit de cité. La ville se réjouit de le voir reconnaître comme chef de l'Etat; elle a confiance en sa droiture et en sa fermeté républicaines. En présence des manifestations factieuses qui se produisent, qui minent sourdement, on ne peut faire entendre de bons conseils.

Vous pouvez imposer silence aux passions. Fidèle aux traditions de votre famille, vous ne vous laisserez pas dévier de justice dans nos lois. Je hois à la grandeur de la France et de la République en levant mon verre à la santé du chef de l'Etat. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. CARNOT

9 heures 45. — M. Carnot répone à M. le maire en ces termes :

Monsieur le Maire,

Vous êtes, j'en suis certain, le fidèle interprète de vos concitoyens et c'est avec une bien vive satisfaction que je viens d'entendre traduire avec autant d'élévation que de fermeté les sentiments de la population de St-Omer.

Les pieux souvenirs qui me rattachent à cette cité comme vous avez eu la bonne pensée de me le rappeler créaient entre nous des liens que vient de resserrer la magnifique journée qui s'achève.

La splendide décoration de vos édifices et de vos rues, les ovations touchantes que j'ai partout rencontrées, votre accueil véritablement cordial et affectueux tout cela me laissera de précieux souvenirs et me consacre un droit de cité dont je m'honore.

Mais, Messieurs, ce n'est pas seulement la ville natale de mon père qui m'a aujourd'hui accueilli avec tant d'éclat, c'est la cité dévouée à la République qui a tenu à manifester ses sentiments.

En accélamant son premier magistrat elle a voulu donner au gouvernement une force et un encouragement pour la tâche à laquelle le gouvernement consacre ses efforts. Celle ci serait facile à accomplir s'il était donné de rencontrer partout des sentiments bais que ceux qui m'entouraient en ce moment, si tous les Français voulaient se pénétrer des sentiments de concorde et d'union qui vous animent, si on consentait à ne mettre en jeu la patrie le sacrifice des mesquines querelles et des misérables ambitions. Cet admirable peuple qui vient de donner au monde la mesure de son génie par l'Exposition universelle et la preuve de sa grandeur morale par la célébration majestueuse du centenaire de 1789, ce peuple laborieux, honnête, généreux, ce peuple de France ne demande que la paix au dehors et la liberté pour accomplir sa traditionnelle destinée d'initiateur du progrès et de la civilisation.

Ne seraient-ils pas bien coupables ceux qui voudraient enrayer la marche et jeter le trouble dans cet admirable chantier du travail intellectuel et moral aussi bien que du travail matériel. Tous les artisans de la fortune nationale ne demanderaient ils pas alors justement contre ces lauteurs de désordre la protection pour leur repos et pour leur liberté.

Soyez certains, messieurs, que le gouvernement de la République est profondément pénétré de son devoir et que si jamais elles étaient menacées, il saurait faire respecter les institutions que la France s'est données et les libertés conquises.

C'est ainsi que vous le disiez si bien, Monsieur le maire, le vœu des populations de l'ouest, vous vous faites l'interprète des vœux qui vous entourent d'est, j'en ai la conviction, le vœu du pays entier qui, en dépit des calomnies intéressées n'a jamais marché plus résolument dans la voie du progrès, n'a jamais montré plus de vitalité, de sagesse, de puissance; il est fier d'offrir au monde sa splendide hospitalité.

Je traduis la volonté de la France, comme celle des citoyens de cette belle contrée, en levant mon verre à la concorde, à la paix, au-dedans comme au dehors.

Le discours de M. Carnot a produit le plus grand effet.

Le président a été acclamé de nouveau.

La soirée

9 heures 45. — A son entrée au Théâtre pour la représentation de gala, M. Carnot a été chaleureusement applaudi.

La salle est pavoisée et est énorme. Les illuminations sont très brillantes et le feu d'artifice tiré sur la Grande-Place a bien réussi.

Triste nouvelle

St Omer, 2 juin. — La belle-sœur du commandant Cordier a été écrasée avantier par un train de sacs.

Le corps a été porté à la Morgue dans un état si affreux, que l'identité n'a pu être établie que par les vêtements de la victime.

La nouvelle de cet épouvantable accident est venue jeter la tristesse parmi les nombreux invités composant le portège présidentiel, et dont le commandant Cordier a toutes les sympathies.

L'officier d'ordonnance de M. Carnot est parti ce matin pour Paris par le premier train.

A CALAIS

La fête d'hier

Calais, 2 juin. — La première journée des fêtes est favorisée par un temps splendide, aussi l'animation est elle considérable. *Chacune* train déverse une quantité d'étrangers.

Toutes les maisons indistinctement sont pavoisées aux couleurs nationales, de nombreux arcs de triomphe sont dressés. On remarque notamment celui élevé boulevard Jacquard, sous la direction de M. Guillot, architecte. *Celui des pêcheurs à l'angle de* la Grande Place et de la rue de Termes et la magnifique décoration du café de Paris, lieu de réunion des officiers), rue de la Mer.

Les sociétés étrangères sont reçues à leur arrivée en gare par des commissaires *délégués par la Commission des fêtes.*

26 sociétés prennent part au festival qui a lieu : place d'Armes, place de la République, place de l'Egalité, place Crèvecœur, place du Courgain, place de la Nation.

Une magnifique ascension aéronautique avec descente en parachute *a eu lieu qual* du Commerce.

On met la dernière main à de très beaux arcs de triomphe parmi lesquels ceux de l'artillerie, des industries maritimes, etc.

Boulevard Jacquard, l'exécution de la *Marseillaise* par la fanfare d'Hénin-Liétard a été acclamée.

Voici quelles ont été les principales primes du Festival.

300 francs, Harnes Ardres, Berkem; 200 francs, Arques, Guines, Argenteuil; 100 fr. Fruges, Hazebrouck, La Ferté, Gorre, Armentières, Gœmetz, Le Castel, Marcq-en Barœul.

Prix de tenue : 1er prix. Hazebrouck, 2e, Bergues, 3e, Armentières, 4e, Douvrin

Eloignement : La Ferté, Argenteuil.

La journée d'aujourd'hui

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui :

A 9 heures 1/2, arrivée de M. le Président de la République et des ministres à la nouvelle gare centrale.

A l'arrivée du cortège rue Richelieu, grand défilé nautique organisé par la Fédération colombophile de Calais.

A 10 heures, réception à l'Hôtel-de-ville. — Inauguration nouvelle route, boulevard Jacquard, rues Lafayette et d'Orléans.

Pendant les réceptions, concert par la musique municipale sur la Place Crèvecœur.

Après la réception, M. le Président de la République se rendra à l'hôtel Dessin en suivant le même itinéraire. A l'arrivée et à la rue Richelieu, la rue des Maréchaux et la rue de l'Amiral Courbet.

De 10 heures à 4 heures, inauguration du nouveau port.

M. le président se rendra de l'hôtel Dessin à la gare centrale par la rue de l'Amiral Courbet, place d'Armes, rue Royale, pont Richelieu.

De la gare centrale à l'ancienne gare maritime, le trajet *se fera en chemin de fer.*

A l'ancienne gare maritime, embarquement à bord de la frégate, qui sera suivie de l'*Etoile* et de plusieurs paquebots

Traversée des écluses et du bassin à flot.

Débarquement près de la forme de radoub.

Visite des écluses de batellerie : Manœuvre de sassements.

Débarquement de M. le président de la République sur le canot Amiral.

Traversée du bassin de batellerie.

Embarquement à l'écluse de garde pour monter en chemin de fer à la nouvelle gare centrale.

Itinéraire : sur les voies des quais jusqu'au hangar du quai sud de l'avant-port.

Visite des écluses du bassin à flot. — Manœuvre en appareils hydraulique. — Visite de la machinerie, de la nouvelle gare maritime et du nouveau paquebot *Calais-Douvres.*

De 4 à 6 heures, visite des fabriques de tulle et de l'hôpital St-Pierre. — Trajet en voiture, de la gare maritime à la fabrique de M. Hénon. — Itinéraire : Rue de Thermes, place d'Armes, rue Royale, rue Richelieu, boulevard Jacquard, rue des Quatre-Coins.

Visite à la fabrique de M. Davenière.

Rue des Quatre-Coins, boulevard Jacquard, rue Lafayette

Visite à l'hôpital St-Pierre.

Rue Lafayette, quai du Commerce.

Retour à la salle du banquet.

Itinéraire : Rue Lafayette, boulevard Jacquard, rue Richelieu, *rue Royale*, place d'Armes, rue de Thermes.

A 8 heures 1/2, dans les bâtiments de la Chambre de commerce, Banquet officiel offert à M. le président de la République par la Municipalité et la Chambre de commerce.

A 9 heures, au Front-Sud, au Parc et Place de la Nation, grande bals populaires, brillantes illuminations.

A 10 heures, dans les bâtiments de la Chambre de commerce, bal, à la même heure, dans le Bassin à flot du nouveau Port.

Grande régate, organisée avec le concours du Comité des Regattes et des plusieurs sociétés locales.

A 11 heures, quai de l'Est du nouveau Port. Splendide *feu d'artifice* de la composition de MM. Ruggieri et Cie., artificier du gouvernement.

Nota. — L'Escadre de la Manche rehaussera les fêtes de sa présence.

Les torpilleurs en rade de Calais et des excursions seront organisées pour aller la visiter.

Arrivée de l'amiral Krantz

Calais 2 juin. — L'amiral Krantz arrivera demain à Calais.

Calais, 2 juin. — L'escadre cuirassée, composée du *Marengo*, de l'*Océan*, du *Suffren* et de l'*Epervier* est arrivée en rade.

***

Dons présidentiels

Hier, en quittant les mines de Lens, M. le Président de la République a taisé entre les mains de M. Jaspar, général, une somme de quinze cents francs pour être distribuée aux ouvriers mineurs.

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT...

Veut-on savoir comment on raconte l'histoire au *Nouvelliste* et connaître la manœuvre *fol* qui *préside dans ce journal*, à la rédaction de n'importe quel article?

Lisez plutôt. Nous ne faisons que citer le *Nouvelliste* :

Arras, 1er juin. — M. Carnot est parti ce matin de Saint-Pol-sur-Ternoise, à 9 h. 25.	Lens, 1er juin. — La journée fait contraste avec celle d'hier. Le... de réception à Lens a d'autant plus sensible que le départ d'Arras qui s'était accompli avec le cérémonial d'arrivée, *produit attiré presque personne dans les rues.*
(*Nouvelliste* du 1er juin)	(*Nouvelliste* du 1er juin)

La population était massée sur une longueur de d'un kilomètre environ. Elle ne cessé d'acclamer le chef de l'Etat. (*Nouvelliste* du 1er juin)

Est il permis de... se moquer à ce point de ses lecteurs? Pauvres lecteurs du *Nouvelliste*! Ah! ils sont appelés à en lire encore de roides!

M. DE BISMARCK
ET
M. BOULANGER

M. de Bismarck fut un grand prestidigitateur, mais il vieillit. Sa main devient lourde; et quand il fait sauter la coupe, tout le monde s'en aperçoit.

Il paraît qu'il s'occupe en ce moment de nos affaires intérieures. Et c'est d'Angleterre que nous vient la nouvelle. Une correspondance fort curieuse vient d'être publiée à ce sujet. M. de Bismarck a cru devoir acheter une feuille anglaise, la *Saint James Gazette*. L'Allemagne a payé 125,000 francs comptant, un journal qui ne faisait pas ses frais; elle a augmenté les appointements de toute la rédaction... à une seule condition, c'est qu'on publierait sans changer une virgule, les articles inspirés par M. le prince B... (ajoutez : ismarck) et rédigés par M. de R... (M. de Rottenburg, conseiller privé de la grande chancellerie allemande, chargé des rapports avec la presse étrangère).

L'intermédiaire était un certain Heinkopf, le signataire des deux lettres, un peu trop sincères, qui viennent d'être livrées à la publicité. L'une est du 4 mai 1888; l'autre du 14. Je passe rapidement sur les détails qui nous touchent de moins près : l'attente impatiente de la mort de l'empereur d'alors, mort qu'on a soupçonné M. de Bismarck d'avoir précipitée; les déclarations de tendresse à l'égard de lord Salisbury, le ministre qui (sans suggestions venues du dehors, à l'en croire) a mis notre Exposition en interdit.

J'en viens à ce qui nous touche de plus près. M. de Bismarck nous fait l'honneur de s'occuper fort de nos affaires. C'est même là sa principale préoccupation. Chose étrange! Dans cette correspondance entre un journal anglais et le gouvernement allemand, la politique française occupe la plus grande place. Agir sur la France par l'intermédiaire de la presse anglaise..., telle est l'idée maîtresse pour laquelle M. de Bismarck a donné 125,000 francs, et le reste.

Or, le 4 mai 1888, (il y a plus d'un an de cela) l'intermédiaire était encore mal informé : il prenait au sérieux la façon officielle dont la presse allemande parlait du « brav' général. » Cet être naïf écrivait naïvement : « *On dévire autant que possible opérer contre M. Boulanger.* » O candeur germanique !... Elle ne dura pas. Dix jours après, le même agent de M. de Bismarck se hâtait de retirer sa première impression. Il écrivait au journal qu'il achetait, cette indication qui équivalait à un ordre :

« LEUR IDEE AU SUJET DE BOULANGER EST QUE L'ALLEMAGNE SEULE PROFITE DE CE QUE BOULANGER FAIT ACTUELLEMENT ET DE CE QU'IL A FAIT DEPUIS QUELQUE TEMPS. C'EST-A DIRE : FOMENTER LE MECONTENTEMENT ET LA DESOBEISSANCE DANS L'ARMÉE. »

Et il ajoute :

« *Mais Bismarck m'a dit qu'on attendait d'autres nouvelles avant d'offrir des observations à ce sujet.* »

Patriotes français !... Cela vous fait il réfléchir ?... Voilà le mot d'un agent allemand, qui prend les observations *considérables, écrites*, à M. de Bismarck : « L'ALLEMAGNE SEULE PROFITE DE CE QUE M. BOULANGER FAIT ACTUEL LEMENT. »

Lettre écrite à un journal acheté par M. de Bismarck. Est-ce assez clair ? Est-ce assez évident.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix Tourcoing

LE DERBY DE CHANTILLY

Paris, 2 juin. — Les courses ont été très animées; 100,000 personnes environ y assistaient. Presque toutes les notabilités, de la finance, du turf et pas mal de propriétaires anglais connus s'y trouvaient.

Un accident arrivé à un wagon d'un train de marchandises, près de la gare St-Denis, vers midi, avait arrêté les derniers trains qui sont arrivés tard à Chantilly. Beaucoup de toilettes claires.

Les premières courses courues ont été sans grand intérêt, le prix de Dangu a été gagné par *Socoz* à M. Lupin. *Tête-Rouge*, ancienne gagnante du prix, devait courir mais elle était absente.

La seconde course des chevaux à réclamer, a été gagnée par *Lanetto*; la 3e course par *Reine*; *Folie*, seconde.

Vers 3 heures, défilent les candidats au Derby, dans l'ordre suivant :

Lérolthe, Phlégéthon, Achille, Salvanos, Flatteur, Fligny, Lin, Pourtant, Cambri dasgeshire, Clover, Cléodore, Vassilas, Priscus.

Léroltbe était superbe, *Phlegethon*, grand favori, était terne et semblait peu en forme.

Clover à M. Edmond Blanc et *Pourtant* à M. Ephrussi, étaient très remarqués.

Dès le premier signal, les chevaux, au nombre de 13, partent. *Clover* et *Fligny* sont en tête, puis Lin, au tournant de la fin, Clover, Phlégéthon, Cléodore, Achille sont en tête, puis Cléodore lâche pied, CLOVER se détache et gagne facilement, malgré les efforts d'Achille qui arrive second, Phlégéthon 3e est très épuisé, Fligny est 4e.

CLOVER appartient à M. Edmond Blanc, propriétaire du Casino de Monaco. On dit qu'il gagne 800,000 francs de paris sur la course. Il a donné 40,000 francs au jockey anglais Barrett, venu exprès de Londres pour monter.

Le prix se monte à 115,000 francs.

Le retour a eu lieu sans incident.

LA FÊTE DE NUIT AU CHAMP DE MARS

Paris, 2 juin. — La grande fête de nuit d'hier à l'Exposition a attiré une foule qu'on peut évaluer à 300,000 personnes.

LES RECOMPENSES DE L'EXPOSITION

Paris, 2 juin. — Les opérations du jury international des récompenses commencent le 12 juin.

La séance générale d'inauguration sera présidée par M. Tirard, président du conseil des ministres. Elle aura lieu au Palais du Trocadéro.

M. Berger expliquera au cours de cette séance comment le jury devra procéder à ses visites et dresser la liste de ses propositions

ÉTRANGER

ALSACE LORRAINE

UN PROJET DE PROTESTATION PATRIOTIQUE

Paris, 2 juin. — D'après une dépêche de Vienne une grande manifestation était en préparation en Alsace Lorraine à l'occasion du voyage projeté des deux souverains allemand et ita ien.

Environ 2.000 anciens officiers et soldats de l'armée française résidant en Alsace, dont un grand nombre décorés soit de la Légion d'honneur, auraient été invités secrètement à se rendre à Strasbourg pour l'arrivée de Guillaume II et de Humbert I.

Ils devaient former une haie compacte dans la principale rue, tous portant leurs croix et leurs médailles, se placer au premier rang, et protester ainsi par leur présence contre le fils de Victor-Emmanuel. Bon nombre de manifestants étaient déjà arrivés à Strasbourg lorsqu'on annonça le changement d'itinéraire.

DERNIÈRE HEURE

TERRIBLE ACCIDENT A PARIS

Paris, 2 juin. — Un terrible accident s'est produit ce soir vers 6 heures aux chantiers des arènes, en construction pour les courses de taureaux, rue de la Fédération, près du Champ de Mars.

L'orage qui a éclaté à ce moment à Paris a renversé une partie de la charpente fort déjà élevée. Une dizaine d'ouvriers montés sur le faîte de la charpente furent precipités sur le sol; un a été tué sur le coup, trois autres sont mourants, les autres grièvement blessés ont été conduits à leur domicile.

QUATRE-VINGT-NEUF

1er JUIN

Les Communes seules tiennent séance; les vacances des deux autres chambres ne devant prendre fin que le trois juin. Conformément à ses précédentes délibérations, portant que le bureau doit être renouvelé tous les huit jours, il est procédé à l'élection de vingt adjoints et d'un doyen.

Parmi les adjoints désignés, sont : Mirabeau, Bouchotte, Revbell, Tronchet, Touret, etc., etc. Mirabeau, qui était pour beaucoup, au début de répulsion, commença à s'imposer; sa conduite habile, son langage prudent et ferme, son attitude modérée, les intérêts des communes, lui ont conquis beaucoup de sympathies. Pour le doyen, on demande si le soin de le désigner sera laissé aux adjoints, ou si l'assemblée elle-même procédera à son nomination. On se range à ce dernier avis, et à l'unanimité, M. d'Ailly est proclamé doyen.

Ruhan Saint-Etienne lit le procès-verbal de la 11 nous donner une transcription de la plus grande difficulté à vaincre, serait la formation d'un orchestre homogène qui connût le répertoire afin de pouvoir varier les représentations.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire, on nous assure qu'après la mort de M. Delaunay, avant de faire des démarches près de M. Brouin pour lui succéder, des pourparlers ont eu lieu entre la municipalité et un musicien très distingué de notre ville, d'un talent universellement reconnu et qui a toutes les aptitudes et l'autorité nécessaires pour diriger notre Ecole nationale de musique; ces pourparlers n'avaient pas abouti parce que la municipalité désirait que le directeur de l'Ecole fut en même temps chef de la *Grande Harmonie*.

Nous apprenons que l'Administration se rendant mieux compte de la situation artistique et du véritable intérêt de tous, décidera la division de la double direction de ces deux institutions si chères aux Roubaisiens.

Vol au Parc de Barbieux. — M. Delobel, adjudicataire de la Buvette du Parc de Barbieux avait laissé il y a quelques jours deux tables d'estaminet dehors de la Buvette.

Avant hier, lorsqu'il s'y rendit, il aperçut qu'elles avaient disparues.

Plainte a été portée à la police.

Pour son loyer. — Il y a quelques jours, une discussion de loyer s'élevait entre le nommés Jeau-Baptiste Watteau, Louis Lecomte tous deux hommes de peines, et Floris Lecomte.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures, les deux premiers se rendirent chez Floris Lecomte pendant son absence, et jetèrent le tout par les fenêtres, de sorte que Floris Lecomte fut forcé de loger sur la rue.

Contraventions ont été dressées à leur charge.

En voilà une vengeance !!

Minck. — Il a été saisi hier, 10 kilog. de poisson réconnus impropres à la consommation.

Empoisonnement. — Dimanche, le jeune Léon Lemaire, âgé de 7 ans, jouait dans la rue de Densin avec ses camarades, lorsqu'il trouva du bichromate de potasse, qu'il avala.

Quelques heures plus tard, l'enfant se plaignait de coliques; on alla quérir un docteur qui lui donna les premiers soins. Après une constatation faite par lui, l'enfant était hors de danger.

On ignore d'où provenait ce poison.

Tapage nocturne. — Contraventions ont été dressées à la charge des nommés Désiré Leclercq, marchand de charbon, demeurant rue Newcomen, et Alphonse Deklen, confiseur, demeurant rue de l'Epeule, pour s'être injurié sur la voie publique.

Cronique colombophile. — Voici le résultat du concours du 30 mai. Sud Chantilly organisé par la société le « Pigeon Noir établie chez M. Dubarnier, rue de Cotélé, au Fox. 4 paniers lâchés à heures. Beau temps clair, souvoyeur M. Dedongnere.

1er prix : Favaurelle, 8 h. 32pp; 2e, Parent, 8.30p; 3e, Favaurelle, 8.39pp; 4e, Delannoy, 8.39pp; 5e, Dubiez-ier, 8.39pp; 6e, Delannoy, 8.40; 7e, Dorchies, 8.41; 8e, Dubarnier, 8.41; 9e, Parent, 8.42; 10e, Parent, 8.42; 11e, Waulier

Chronique Locale

ROUBAIX

La fête de la Roubaisienne, organisée hier au *Club Hippique*, a été un véritable succès pour cette société.

Une affluence énorme assistait aux divers exercices de nos nombreux gymnastes.

Un concours de courses a clôturé la fête; en voici les résultats :

Courses en sections sans obstacles. — 1er prix, *La Patrie* de Croix, 53 secondes, suivie de la note très bien.

Courses en sections avec obstacles. — 1er prix, la *Roubaisienne*, une minute; 2e, la *Tourquennoise*, une minute six secondes.

Courses individuelles. — 1er prix, M. Olivier, de la *Roubaisienne*, trente-six secondes.

Les funérailles de M. Broutin. — Dans notre compte rendu sur les funérailles de M. Broutin une omission s'est glissée.

Deux jeunes personnes qui tenaient les coins du poêle nous devons ajouter le nom de M. Auguste Jourdeuil membre de l'Ecole nationale de musique.

Saisie importante au Créchet — Une saisie de tabac et d'allumettes assez importante a été faite samedi matin dans une maison du Créchet.

M. Létissier, contrôleur des contributions indirectes, apprit il y a quelques jours que la veuve Bonte et ses enfants exerçaient sur une grande échelle la fraude et qu'ils avaient toujours une grande quantité de tabac et d'allumettes belges.

M. Létissier demanda donc samedi matin vers quatre heures M. Legrand, commissaire de police du deuxième arrondissement pour opérer une perquisition et accompagnée de deux commis principaux, MM. Masurel et Civet, ils se rendirent au domicile de la veuve Bonte

Ils y entrèrent par le jardin, la porte de l'habitation n'était pas fermée à clef; ils leur fut donc facile d'y pénétrer.

Ils apperçurent et se fut la veuve Bonte qui se présenta la première; elle fut gardée à vue et M. Létissier commença immédiatement sa perquisition, laissant MM. Legrand, commissaire, Masurelle et Civet gardant les issues pour empêcher qui que ce soit d'entrer ou de sortir.

Au premier étage, dans la chambre de la veuve Bonte, M. Létissier trouva au pied du lit un grand sac contenant une quantité considérable de tabac et d'allumettes de provenance belge.

Entre temps prévenu, Henri Bonte qui s'attressa à M. Legrand, commissaire et d'un air menaçant, l'injuria grossièrement.

Voyant ces injures, M. Legrand alla chercher quelques agents et procéda à l'arrestation de Bonte.

La famille Bonte est très redoutée au Créchet et plusieurs personnes nous ont demandé si M. le Maire de Croix ne pourrait prendre une mesure énergique contre eux.

La famille Bonte possède quatre chiens de forte taille, qui servent à la fraude.

Presque tous les jours ces animaux, chargés de tabac, traversent le récol tés à toute vitesse et y causent de grands dégâts.

Question de chef de musique. — Nous savons que diverses demandes ont été adressées à l'administration municipale en vue d'obtenir la succession laissée vacante par la mort de M. Broutin. Par le fait même de ces demandes, cette succession étant ouverte, nous n'avons plus aucune raison de tarder plus longtemps à donner notre avis *sur cette importante* question.

Nous verrions avec infiniment de satisfaction la division de la double direction de l'Ecole nationale de Musique et de la *Grande Harmonie*.

Ces deux institutions, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, n'ont absolument rien de commun, entre elles : la *Grande Harmonie* étant une institution municipale; l'Ecole nationale, une institution gouvernementale.

L'académie de musique de Roubaix, avant de devenir école nationale, portait tous ses efforts à former des instrumentistes qui pussent un jour rendre notre musique municipale; l'Ecole nationale a une mission beaucoup plus étendue, beaucoup plus élevée puisque l'enseignement qu'on y donne, s'étend à toutes les branches de l'art musical.

Le directeur de cette école, n'a pas trop de tout son temps pour professer ses cours d'harmonie et en même temps exercer une surveillance active sur tous les autres cours qu'il est inutile d'énumérer ici. Si en outre on l'oblige à diriger la Grande Harmonie, l'une ou l'autre de ces institutions en souffrira.

Nous pensons que dans l'intérêt même de la *Grande Harmonie* et de l'Ecole nationale, il serait nécessaire qu'elles eussent chacune un chef distinct.

A Tourcoing, il n'y a qu'une simple académie municipale de musique, M. Montagne, qui cumulait le double emploi de directeur de cette académie et de chef de la musique municipale, pénétré de cette vérité, s'est résilié de ces dernières fonctions pour se consacrer tout son temps à la direction de l'académie.

Il faut bien se mettre dans l'idée que la mission de l'Ecole nationale n'est pas de former des musiciens pour les instrumentales aux Sociétés de musique, c'est le petit côté de sa mission.

N'est il pas triste de constater qu'avant l'arrivée de M. Broutin, nous n'avions pas de société symphonique. Nous manquons d'instruments à cordes; chacun le sait et le répète. Un directeur de cette Ecole voulant donner une troupe d'opéra, la plus grande difficulté à vaincre, serait la formation d'un orchestre homogène qui connût le répertoire afin de pouvoir varier les représentations.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire, on nous assure qu'après la mort de M. Delaunay, avant de faire des démarches près de M. Broutin pour lui succéder, des pourparlers ont eu lieu entre la municipalité et un musicien très distingué de notre ville, d'un talent universellement reconnu et qui a toutes les aptitudes et l'autorité nécessaires pour diriger notre Ecole nationale de musique; ces pourparlers n'avaient pas abouti parce que la municipalité désirait que le directeur de l'Ecole fut en même temps chef de la *Grande Harmonie*.

Nous apprenons que l'Administration se rendant mieux compte de la situation artistique et du véritable intérêt de tous, décidera la division de la double direction de ces deux institutions si chères aux Roubaisiens.

Vol au Parc de Barbieux. — M. Delobel, adjudicataire de la Buvette du Parc de Barbieux avait laissé il y a quelques jours deux tables d'estaminet dehors de la Buvette.

Avant hier, lorsqu'il s'y rendit, il aperçut qu'elles avaient disparues.

Plainte a été portée à la police.

Pour son loyer. — Il y a quelques jours, une discussion de loyer s'élevait entre le nommés Jeau-Baptiste Watteau, Louis Lecomte tous deux hommes de peines, et Floris Lecomte.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures, les deux premiers se rendirent chez Floris Lecomte pendant son absence, et jetèrent le tout par les fenêtres, de sorte que Floris Lecomte fut forcé de loger sur la rue.

Contraventions ont été dressées à leur charge.

En voilà une vengeance !!

**Minck